

Objectif de gestion

Elkano Global Fund est un fonds multi-classes d'actifs international qui a pour objectif de réaliser une performance nette de frais de 5,7% par an pour la part I sur un horizon de placement de 5 ans.

Il cherche à délivrer une performance indépendante du cycle économique, au travers d'une gestion active et discrétionnaire fondée sur les anticipations de l'équipe de gestion mises en place principalement via l'investissement dans des instruments tels que des ETF (Exchange Traded Funds), des futures et des parts d'OPC avec minimum 50% d'instruments sous-jacents classés SFDR 8 et 9.

Equipe de gestion



Gilles Etcheberrigaray

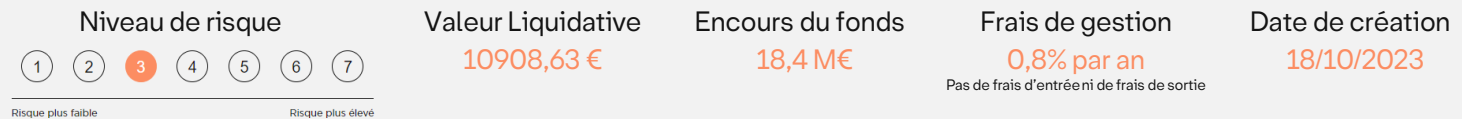
Président & Directeur des investissements



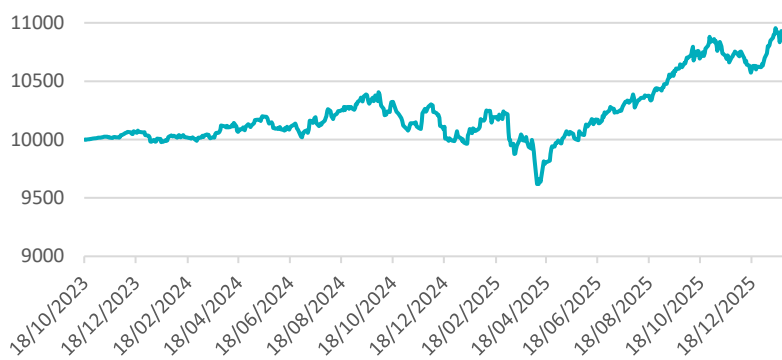
Ionel Sbiera

Directeur Général Délégué
en charge de la gestion

30/01/2026



Evolution de la valeur liquidative



Performance cumulée et annualisée

	3M	1A	3A	Création
Cumulée	0,62%	7,30%	-	9,09%
Annualisée	-	7,30%	-	3,87%

Indicateurs de risque

	1A	3A	Création
Volatilité	5,64%	-	4,55%
Max. Drawdown	-7,57%	-	-7,57%

Performance mensuelle et calendaire

[illegible]

Source : Elkano AM, Bloomberg | Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps | Les fonds présentent un risque de perte en capital | **Niveau de risque ou SRI allant de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé).**

Commentaire de gestion

Le mois de janvier a marqué l'aboutissement du thème du « debasement trade » (dépréciation du dollar) qui s'est traduit par une forte pression baissière sur le billet vert et une hausse marquée des métaux précieux. Ce mouvement reflétait des craintes persistantes de retour durable de l'inflation, ainsi que l'idée d'une Réserve fédérale perçue comme de plus en plus contrainte politiquement, susceptible d'adopter une politique monétaire accommodante.

Si cette thématique avait pu conserver une certaine cohérence fondamentale en 2025, elle s'est progressivement transformée en janvier en un positionnement excessif et largement consensuel. La quasi-unanimité des anticipations en faveur d'une poursuite de la baisse du dollar a conduit à une situation de surchauffe des marchés, rendant ces derniers particulièrement vulnérables à tout élément déclencheur.

Le 29 janvier a marqué un point d'inflexion. L'annonce de la nomination par Donald Trump de Kevin Warsh à la présidence de la Réserve fédérale a servi de catalyseur à d'importantes prises de bénéfices sur des marchés devenus très tendus. La correction a été particulièrement marquée sur les métaux précieux, et notamment sur l'argent, qui a enregistré une chute intra-journalière exceptionnelle, atteignant près de -40 % au plus bas de la séance du 30 janvier.

Dans ce contexte de forte volatilité, notre gestion est restée active et disciplinée, avec plusieurs ajustements tactiques au sein des principales classes d'actifs.

Sur les marchés actions américains, nous avons initié de nouveaux investissements dans les secteurs industriel et chimique, qui bénéficient d'une dynamique cyclique favorable. Nous avons également renforcé notre exposition aux petites capitalisations à travers des futures sur l'indice Russell 2000. Nous poursuivons par ailleurs notre thématique énergétique, à travers des investissements dans l'énergie alternative et solaire, les mines d'uranium ainsi que les services pétroliers. Afin de maîtriser le risque global du portefeuille, une couverture partielle a été mise en place sur l'indice Nasdaq 100. En Europe, notre positionnement a été renforcé via des positions acheteuses sur l'indice FTSE 100 et l'initiation d'une exposition au secteur de la chimie.

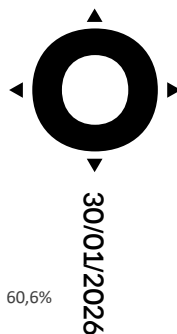
Sur les marchés de taux, aux États-Unis, notre exposition en duration reste concentrée sur la partie courte de la courbe des taux, via des futures sur le 5 ans, bien que nous ayons réduit d'environ un quart notre position acheteuse au cours du mois. En zone euro, l'exposition demeure également sous-pondérée, avec une préférence marquée pour les maturités courtes. À l'inverse, nous continuons de privilégier la dette émergente libellée en devise locale, en particulier la dette brésilienne à deux ans en real.

Sur le segment du crédit, notre exposition aux obligations Investment Grade en euros reste volontairement limitée. Nous privilégions le crédit structuré et avons renforcé notre allocation aux titres adossés à des actifs (ABS) de haute qualité, notés AAA, libellés en euros et en dollars. Le segment du haut rendement demeure globalement peu attractif, à l'exception du crédit nordique high yield, ce qui a conduit à un léger renforcement de cette allocation.

Sur le marché des changes, l'exposition au dollar a été pilotée de manière opportuniste tout au long du mois. Nous avons débuté janvier avec une sous-exposition au dollar, en réduisant notamment notre position acheteuse face au franc suisse, tout en initiant une position acheteuse de yen contre dollar. En fin de mois, à la suite de la correction observée sur les métaux précieux, nous avons progressivement réintroduit de l'exposition au dollar, principalement face au franc suisse. Par ailleurs, l'exposition aux devises émergentes a été renforcée via la mise en place d'une position acheteuse de rand sud-africain contre dollar.

Dans cet environnement, notre allocation reste fondée sur une approche sélective et tactique, combinant une gestion prudente du risque sur les marchés développés et une recherche ciblée d'opportunités de rendement et de diversification sur les marchés émergents, le crédit structuré et certaines thématiques actions pouvant profiter de la rotation en cours.

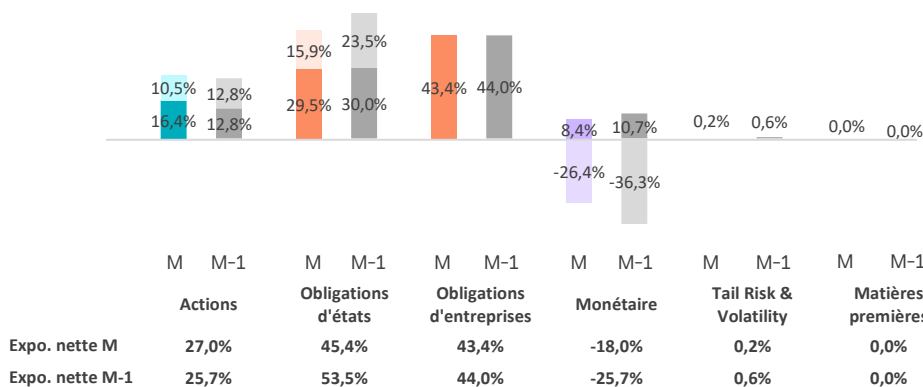
Le rendement global du fonds s'établit actuellement à 5,4 %, pour une durée totale de 2,1 années.



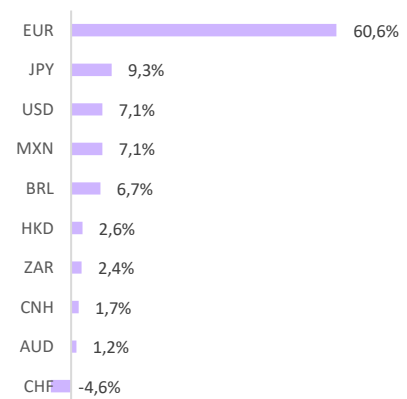
Reporting mensuel part I - FR001400JC19

Allocation globale du portefeuille

Allocation par classes d'actifs

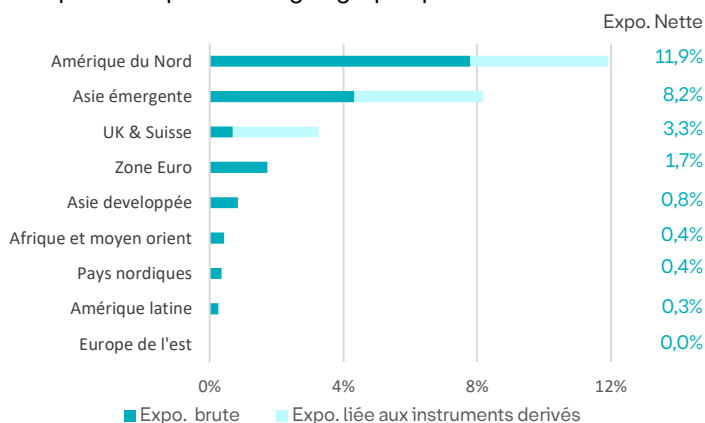


Allocation par devises

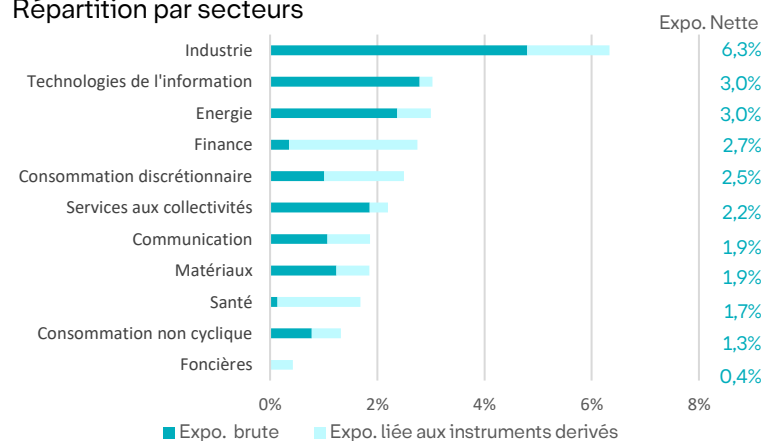


Allocation de la poche actions

Répartition par zones géographiques

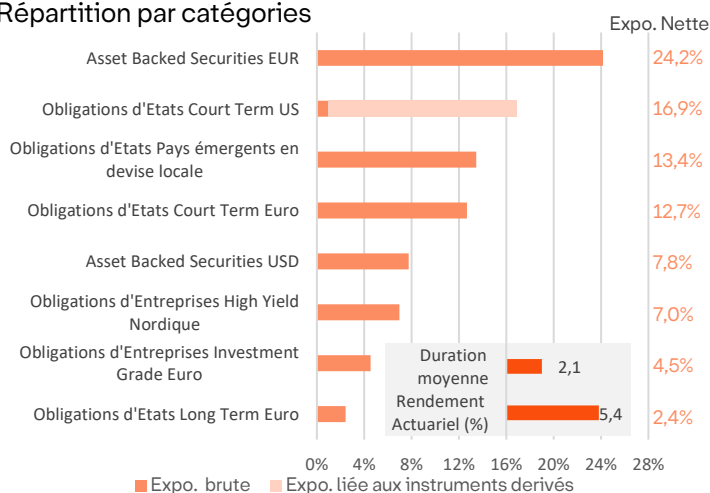


Répartition par secteurs



Allocation de la poche obligataire

Répartition par catégories



Caractéristiques

Code Bloomberg	ELKGLBI FP
Code LEI	9695009PCFL2XIBJAW93
Horizon d'investissement	5 ans
Devise	EUR
Société de gestion	Elkano Asset Management S.A.S
Statut juridique	FCP de droit français
Date de création de l'OPC	18/10/2023
Date de création de la part	18/10/2023
Frais de gestion financière	0,8 % net par an
Commission de surperformance	10% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 5,7%
Commission de souscription	Néant
Commission de rachat	Néant
Minimum de souscription	10 000 EUR
Décimalisation	Centième de part
Date de règlement-livraison	J+2
Affectation des résultats	Capitalisation
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Auditeur	RSM Paris
Valorisateur	CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT

ELKANO ASSET MANAGEMENT

3 avenue de l'Opéra – 75001 PARIS - Société de gestion agréée par l'AMF n° GP-20230010

Source : Elkano AM, Bloomberg. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les fonds présentent un risque de perte en capital. La remise de ce document à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque commercialisateur, distributeur ou conseiller. Il a été réalisé uniquement dans un but d'information et ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni une sollicitation en vue de la souscription de ce produit. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face aux risques liés à la transaction. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les informations présentées ne constituent ni un élément contractuel ni un conseil en investissement. Les frais de gestion sont inclus dans les performances présentées. Le fonds n'étant pas garanti en capital, l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi. L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et peut-être modifié à tout moment. Les risques, les frais et la durée de placement recommandée du fonds présenté sont décrits dans les DIC et le prospectus disponibles sur www.elkanoam.com ou sur simple demande auprès de la société de gestion. Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. Depuis l'entrée en vigueur de la directive concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II) le 02/01/2018, il existe désormais une séparation entre la facturation des frais liés à l'exécution des ordres et des frais liés à la fourniture de recherche. Ces deux typologies de frais sont supportées par l'OPCVM. Le montant total des frais de recherche facturé à l'OPCVM seront indiqués dans le rapport annuel de celui-ci.

Constantin Paoli

Directeur Général Délégué

constantin.paoli@elkanoam.com

+33 (0)6 79 05 77 81

